

**À l'attention de l'ensemble du personnel de
La ville du Locle (syndiqué ou non)
Convocation à une Assemblée générale sur les inten-
tions du Conseil communal envers le personnel pour
la législature 2021-2024**

Le Conseil communal souhaite revoir un certain nombre de ses presta-
tions à la baisse pour la législature en cours dont les allocations complé-
mentaires ou encore les primes de fidélité. En bref, des acquis essentiels
au maintien de bonnes conditions de travail en ville du Locle sont actuel-
lement remis en cause et se trouvent au cœur des négociations entre le
SSP et le Conseil communal.

**Pour pouvoir défendre au mieux nos conditions de travail, nous
avons besoin de l'avis du plus grand nombre et de votre participa-
tion.**

**Réservez la date du 15 juin 2021 de 19h30 à
21h00**

La réunion se tiendra en ligne ou dans une salle en ville du Locle dans le
respect des normes sanitaires en vigueur.

Vous serez informé sur votre lieux de travail ou alors en vous inscrivant
par email à l'adresse suivante : [://neuchatel.ssp-vpod.ch/secteurs/com-
munes/ville-du-locle/inscription-a-notre-liste-de-diffusion/](http://neuchatel.ssp-vpod.ch/secteurs/com-
munes/ville-du-locle/inscription-a-notre-liste-de-diffusion/)

N'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes sui-
vantes, membre de notre comité.

Chantal Maire
Anne Laesser Vuillème
Xavier Rotzer Pipoz
Marie Métrailler

Employée de commerce
Assistante sociale
Employé de la voirie
Secrétaire syndicale

chantal.maire@ne.ch
anne.laesser-vuilleme@ne.ch
xavier@rotzer.org
032 914 77 42 ou
marie.metrailler@ssp-vpod.ch